



Paris, le 18 juin 2019

CTSD DRAAF/DAAF/DRIAAF du 13 juin 2018

Représentaient l'UNSA : Myriam BOREL, Sabine LETOCART, Aurélien POULOT, Jérôme CHAUR.

Ci-après, la déclaration liminaire de l'UNSA :

Des effectifs qui baissent encore et toujours !!!

Par soucis d'économies, thème central de la politique du gouvernement, nous n'aborderons pas la politique générale. Les circulaires et annonces politiques passent mais malgré une volonté affichée de renforcer le rôle des services déconcentrés, les effectifs de nos structures ne cessent de se réduire.

De nombreux postes ne sont pas pourvus lors des CAP et ces postes vacants deviennent la cible de fermeture budgétaire.

Concernant les missions en DRAAF

Les Secrétariats Généraux

Les agents de ce service sont démunis face aux mécontentements dont ils sont les premiers interlocuteurs. Ceci s'ajoute à des tâches administratives toujours plus chronophages. Les annonces d'éventuelles mutualisations avec les DREAL ne font que renforcer le sentiment d'insécurité grandissant dans ces services.

La dernière enquête du SGAR sur les moyens informatiques (humains, financiers et logistiques) de nos DR nous laisse craindre de nouvelles mutualisations, rappelons que celles-ci sont portées par le ministère de l'Intérieur, au vu du manque chronique de personnels "numériques" dans les SIDSIC, et dans les DR, une charge de travail supplémentaire inhérente à une telle mutualisation, ne serait pas tenable.

Les CPCM

Des inquiétudes émanent des agents suite à la fusion des BOP 333 et 307. En effet, nous ne pouvons que nous interroger sur les engagements juridiques de ce nouveau BOP, seront-ils toujours gérés par la DRAAF ou passeront-ils aux mains des préfetures ? Quel devenir pour les services du CPCM qui seraient peu à peu vidés de leurs missions ? A quand le tour des Directions Régionales ?

Les SRAL

Les conditions de travail de ces services sont difficiles. La tension des contrôles va croissant. Avez-vous constaté une remontée plus importante de signalement ou les agents continuent-ils par conscience professionnelle à réaliser ces contrôles sans se manifester ? De nombreux postes restent non pourvus et la formation des nouveaux agents s'avère compliquée. Nous ne pouvons envisager que ces postes soient pourvus par des vacataires, non formés et non accompagnés.

Les SRISE

Il est prévu pour le recensement agricole 2020 une externalisation de traitement des dossiers. Mais la gestion des dossiers sans retours ou difficiles serait traitée par les DRAAF. Comment ces services vont-ils absorber cette mission sans effectifs complémentaires ? Et quelle conséquence la gestion de ces dossiers aura-t-elle sur les agents ?

Les SRFD

Les MIREX devraient être mises en place pour 2020. Pouvons-nous connaître le nombre d'agents impactés par la mise en place de ces nouvelles structures ? Pour les agents dont les missions seront excentrées de leur région, pouvez-vous également nous assurer qu'un accompagnement des agents et un repositionnement pourront être réalisés dans leur structure d'appartenance ?

Les effectifs diminuant dans ces structures, ces agents risquent de se retrouver en sur-dotation, propice au non remplacement d'autres missions qui risquent d'être déléguées.

Gestion immobilière des DRAAF, la rationalisation source d'inquiétudes

Les interrogations sont nombreuses pour plusieurs sites :

- Amiens : le futur site d'un montant de 80 millions ne prévoit aucune place de parking ni de restauration collective ;
- Lille : la DRAAF déménagera aussi mais s'éloignera de la gare ! ;
- Marseille : les agents s'arrangent pour avoir un bureau et n'ont pas toujours de salle de réunion à leur disposition ;
- Toulouse où le projet de rénovation laisse la CNIP dans l'indécision, l'intersyndicale doit écrire directement à la CNIP fin mai pour faire valoir leurs préoccupations ;
- Montpellier : le nouveau site présente de nombreux désagréments :
 - Des nuisances sonores exécrables les jours de grand vent,
 - Des douches utiles pour les contrôleurs SRAL non terminées,
 - Une gestion du chauffage par groupes de bureaux qui ne tient pas compte de l'exposition,
 - Un vitrage important qui cause de fortes chaleurs dans les bureaux les jours de grands soleil.

Est-il nécessaire d'ajouter à l'incertitude sur l'avenir des missions et les réformes qui s'enchaînent, l'inconfort des bureaux ?

Le Brexit : c'est quand, comment et quels moyens humains ?

Le dernier groupe de travail en avril a présenté un début de comment et avec quels moyens humains : recrutement de 185 ETP sur 2019 dont une centaine déjà recrutés. Où en est-on ?

En terme de statut, ce sera majoritairement des agents contractuels et avec des cycles de travaux dérogatoires de 12 h. Ces cycles de 12 h inquiètent l'UNSA quant à la santé des agents concernés.

A l'UNSA nous revendiquons une meilleure prise en compte des contraintes des cycles de travail. Les compensations présentées ne sont pas suffisantes.

Sur la question du quand, attendons-nous le prochain report ??

Pour finir, nous continuerons de réclamer la tenue des instances de dialogue social dans les DRAAF/DAAF/DRIAAF tels que CRIC, CHSCT.
